

LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

R-012-2024

Enregistré auprès du premier conseiller législatif

2024-04-29

RÈGLEMENT SUR L'IMPÔT SUR LE REVENU—Modification

En vertu de l'article 33 de *la Loi de l'impôt sur le revenu*, L.R.T.N.-O. 1988, ch. I-1, et de tout pouvoir habilitant, le ministre prend le règlement ci-après portant modification du *Règlement sur l'impôt sur le revenu*, R.R.T.N.-O. 1990, ch. I-1.

- 1. Le présent règlement modifie le *Règlement sur l'impôt sur le revenu*, R.R.T.N.-O. 1990, ch. I-1.**
- 2. L'article 1.1 est modifié par remplacement de « 308 \$ » par « 100 \$ ».**
- 3. Le présent règlement entre en vigueur ou est réputé être entré en vigueur le 1^{er} juillet 2024.**